



**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de
l'Association du Noctambus Jurassien
mercredi 13 juin 2012, à 20h00
Café du Jura, Bassecourt**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Communications
- 4) Perspectives d'avenir, développement du Noctambus
- 5) Adaptation des cotisations
- 6) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 49 personnes présentes, en particulier M. David Asséo, représentant du canton du Jura, M. Christian Oppliger représentant des Chemins de fer du Jura, M. Jacques Tosoni représentant de CarPostal et la presse.

Il donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur les listes de présence en circulation qui est jointe au PV.

- Liste des présences :
- Nicolet Anne-Marie, commune des Genevez
 - Baumann Marion, commune de Fahy
 - Vantaggiato Fabio, commune de Corban
 - Collarin Françoise, commune de Delémont
 - Gasser Fernand, commune de Bonfol
 - Staub Artur, commune de Cornol
 - Tissier Gilles, commune de Fontenais
 - Bernard Christelle, commune de Lajoux
 - Kottelat Marianne, commune de Mervelier
 - Fleury Chantal, commune de Courchapoix
 - Baconat Michel, Réclère, commune de Haute-Ajoie
 - Schiltknecht Françoise, commune de Mettembert
 - Mischler Jean-Pierre, commune de Develier
 - Erard Aline, commune de St-Brais
 - Daucourt Yvan, commune de Courgenay
 - Gonin Albert, commune de Montfaucon
 - Jobin Jean-Michel, commune de Courfaivre
 - Queloz Dominique, commune de Châtillon
 - Baumgartner Marianne, commune de Rebeuvelier

- Humair Claude, commune de Bassecourt
- Stegmille Gérard, Courtételle – journaliste
- Vuilleumier Jason, commune de Muriaux
- Pape Liliane, commune de Lugnez
- Hürlimann Bruno, commune de Dampfreux
- Girardin René, commune de Saignelégier
- Hulmann Didier, commune de Glovelier
- Tosoni Jacques, Soubey – représentant CarPostal SA
- Droz Vincent, Bassecourt – membre du comité
- Siess Frédéric, Porrentruy – membre du comité + membre soutien
- Suard Johan, commune de Rocourt
- Migy Maurice, commune de Coeuve
- Bachmann Brigitte, commune de Movelier
- Oppliger Christian, Tramelan – représentant Chemins de fer du Jura
- Adam Marcel, commune Les Breuleux
- Tobler Michel, commune de Boécourt
- Courbat Maryline, Buix, commune de Basse-Allaine
- Maître Nicolas, Epauvillers, commune de Clos du Doubs
- Hermann Roland, commune de Grandfontaine
- Boillat Serge, commune de Courchavon + Comité + membre soutien
- Chagnat Mathieu, commune de Tramelan + comité
- Asséo David, Delémont – membre du comité pour le canton du Jura
- Bassang Jacques, Le Noirmont – membre du comité + membre soutien
- Brioschi Jean-Michel, commune La Ferrière
- Pic Jeandupeux Maryvonne, Les Breuleux – Comité +membre soutien
- Suarez Nathalie, Rossemaison – membre du comité
- Burkhalter Joël, commune de Courrendlin, comité et membre soutien
- Froidevaux Gilles, président du comité
- Ferlin André, secrétaire
- Donzé-Boillat Fabienne, secrétaire et membre soutien

Les excuses sont de :

- Jean-Marc Veya, Œuvre jurassienne de secours
- Odette Sanglard, Courtételle
- Commune de Saulcy
- Commune des Bois
- Commune de Vendlincourt
- Commune de La Baroche
- Milly Bregnard, Tramelan
- Claudia et Roland Vallat, Saignelégier
- Commune de Pleigne
- Pauline Rais, membre du comité
- Commune de Courroux
- Commune de Courtedoux
- Commune de Bure
- Dominique Oberli-Boillat, Les Genevez
- Commune de Vicques
- Commune de Courtételle
- Commune du Noirmont
- Commune des Enfers

2. Nomination des scrutateurs

Claude Humair de Bassecourt, Maurice Migy de Coeuve et Roland Hermann de Grandfontaine sont nommés comme scrutateurs.

3. Communications

Pas de communication particulière.

4. Perspectives d'avenir, développement du Noctambus

Le Président, Gilles Froidevaux, présente l'évolution du Noctambus depuis sa création en 2007.

Les passagers sont en forte augmentation puisqu'ils passent de 24'168 en 2007 à 39'490 en 2011, soit une augmentation de 63%. En même temps, les billets Vagabond+ ont aussi fortement évolué (2311 en 2007 contre 13901 en 2011). Il précise que la population cible pour le noctambus sont les jeunes, mais également les moins jeunes. Il vient dans les mœurs de laisser sa voiture et de prendre le noctambus pour rentrer d'une fête.

L'évolution des dépenses qui passent de 363'000 francs en 2007 à 477'000 francs en 2012 vient des suppléments demandés par les exploitants, CarPostal et CJ. Les lignes de dessertes n'ont pas augmentées, le supplément des coûts est dû au fait que des agents de sécurité sont nécessaires sur certaines lignes. Un montant d'environ 45'000 francs est dévolu à la sécurité.

L'évolution du financement est le suivant : les communes versent le même montant depuis le début, soit SFR. 1.- pour un passage et SFR. 1.50 pour deux passages et plus. Ce qui donne une légère augmentation de leur financement grâce à l'augmentation de la population. Le canton du Jura augmente régulièrement sa participation (97'000.- en 2007 à 142'000.- en 2012). Les sponsors privés ont tendance à diminuer. L'ECA ne verse plus sa contribution qui était importante, mais il y a aussi d'autres sponsors qui sont concernés. Les recettes voyageurs sont aussi en augmentation puisqu'elles sont passées de 116'000 francs en 2007 à 178'000 francs en 2011.

Le déficit annuel est de 25'000 francs environ par année. Il n'est pas possible de continuer indéfiniment à puiser dans les réserves pour le combler. De plus, les communes sollicitent régulièrement le comité pour l'instauration de nouvelles courses et c'est pourquoi cette assemblée a été convoquée.

Le président explique que le canton, par son ministre M. Receveur, est prêt à soumettre une nouvelle augmentation à l'Etat, mais à la condition que les communes fassent aussi un effort.

L'association du Noctambus a besoin d'un montant supplémentaire de SFR. 65'000.- pour éponger le déficit et répondre au mieux aux demandes des communes.

5. Adaptation des cotisations

Le comité présente 3 options d'augmentation en rappelant qu'actuellement les communes versent SFR. 1.- par habitant pour une desserte et SFR. 1.50 par habitant pour deux dessertes et plus.

L'option A est la même qu'actuellement mais avec une augmentation supplémentaire de 30 centimes par habitant. Ce qui permettrait une augmentation de 23'000 francs.

L'option B est proportionnelle aux nombres de passages par week-end en facturant 50 centimes par passage et par habitant avec un maximum de 4 passages, soit un maximum plafond de 2 francs par habitant. Ce qui permettrait une augmentation de 27'000 francs.

L'option C est un mélange des deux premières options avec un plafond à 6 passages et qui permettrait une augmentation de 25'000 francs.

Le comité propose de voter pour l'option B.

Nicolas Maître de la commune de Clos du Doubs propose une quatrième option qui serait d'augmenter les prix de la billetterie.

Suite à sa demande, la discussion est ouverte. La commune de Clos du Doubs estime qu'il n'est pas juste de facturer au nombre d'habitants alors que ses citoyens d'Epauvillers et environs ne peuvent pas rentrer en bus jusque chez eux, mais seulement jusqu'à St-Ursanne. Il lui est répondu qu'il n'est pas possible de faire de concession pour une commune, alors que beaucoup de communes seraient concernés par les mêmes problèmes. Même dans la commune de Delémont, les bus ne vont pas partout. Les usagers doivent parfois effectuer plusieurs kilomètres pour rentrer chez eux. Les parents sont en majorité contents de se déplacer pour 4 kilomètres au lieu de 20 si les bus n'existaient pas. Concernant l'augmentation des billets, le comité avait déjà réfléchi à cette option mais l'a rejetée. La jeune population a déjà des difficultés à verser le prix de la course qui est de SFR. 5.- pour une zone (un district) et de SFR. 10.- pour deux zones et plus. Nathalie Suarez rappelle que les tarifs ont été augmentés il y a deux ans alors que la participation des communes n'a jamais changée.

Vote de l'entrée en matière :

Le président demande aux personnes présentes de voter :

En faveur d'une augmentation : 43

Contre une augmentation : 0

Le président remercie toute l'assemblée pour l'acceptation d'une augmentation.

Le comité propose de voter pour l'option B.

Didier Hulmann de Glovelier propose de voter pour l'option C.

Le représentant de la commune de Movelier propose de voter pour l'option A.

La proposition de la commune de Clos du Doubs est mise en option D.

1^{er} vote (augmentation de la billetterie – option D)

4 personnes sont en faveur de l'augmentation du prix du billet, option D. La majorité est en faveur d'une augmentation de la participation supplémentaire des communes.

2^e vote (option C et option A)

Option C 2 pour

Option A 8 pour

3^e vote (option A et option B)

Option A 16 pour

Option B 31 pour

L'option B avec une participation de 50 centimes par habitant et par passage le week-end avec un maximum de quatre passages est retenue.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance donnée au comité.

6. Divers

Christelle Bernard de la commune de Lajoux se renseigne pour les rentrées du Chant du Gros. Elle désire que les bus fassent un détour par Lajoux, Bellelay et Les Genevez. Les organisateurs travaillent avec CarPostal, mais les noctambus circulent comme les autres week-ends. Le président va transmettre la demande de Mme Bernard au Chant du Gros.

Gilles Froidevaux explique que le Noctambus maintient l'offre de base pour les fêtes, mais que les courses supplémentaires sont décidées par les organisateurs. Ils ont la possibilité de demander aux transporteurs pour prévoir des courses supplémentaires.

Christian Oppliger de l'entreprise CJ rappelle qu'il y a un grand problème d'encaissement dans les bus. Il demande à l'association d'organiser la vente de billets à prépaiement. Il demande aussi de faire plus de publicité pour promouvoir le noctambus envers les organisateurs de fêtes et des communes ; par exemple en donnant des informations sur le noctambus lors de la délivrance des permis de fête.

Il est rappelé qu'il existe des billets multi courses à disposition auprès des transporteurs CJ et CarPostal et que le Vagabond+ est un moyen de paiement très pratique.

Nathalie Suarez rappelle également que certaines communes offrent des bons de transport Noctambus lors des promotions ou autres.

Le président remercie les participants pour ces bons débats et clôt l'assemblée.

L'assemblée se termine à 20h55

Les Breuleux, le 14 juin 2012/fab